



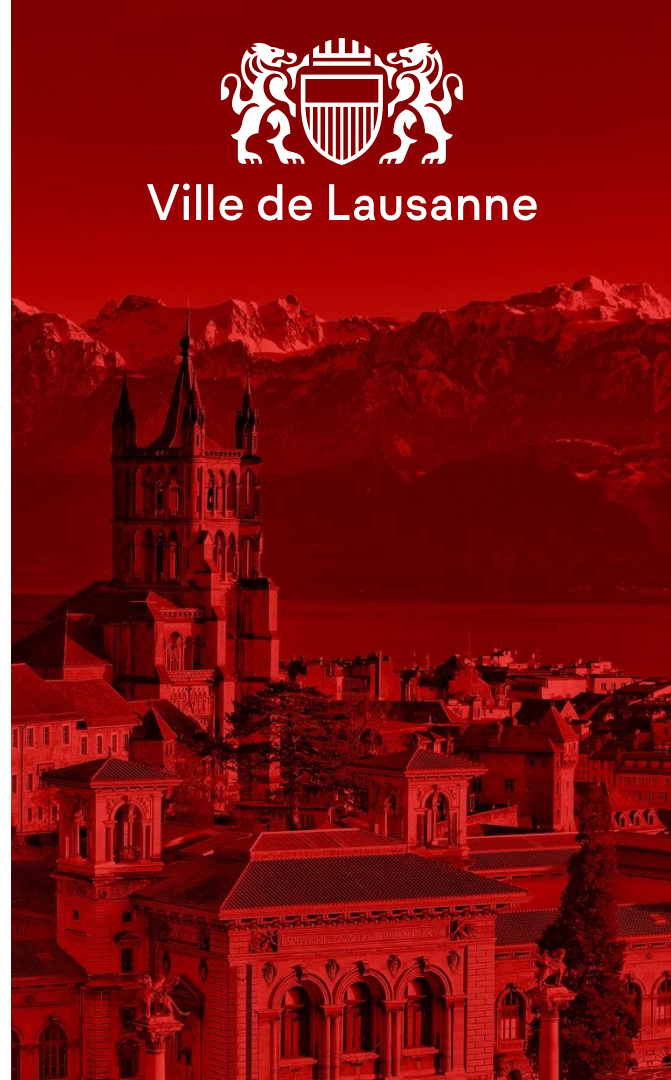
Ville de Lausanne

Santé

Les villes se profilent

29 septembre 2022

Natacha Litzistorf – Conseillère municipale du logement,
de l'environnement et de l'architecture



1. Le rôle des Villes
 - un fervent plaidoyer
2. Le Label Commune en santé
 - un outil structurant
3. La participation
 - un complément essentiel de notre démocratie



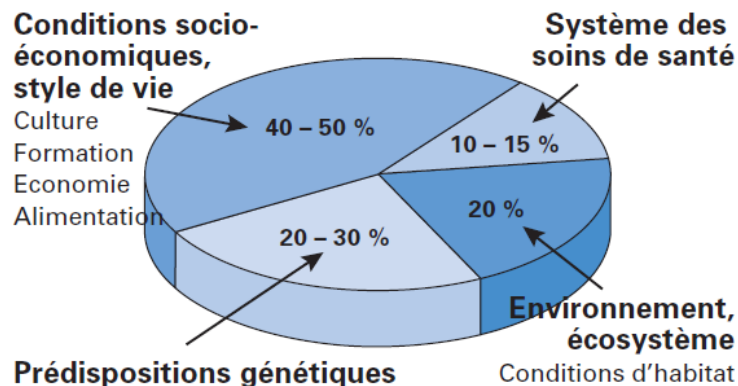
1

Le rôle des Villes

Reconnaissance de la place des villes: une évidence

- La majorité de la population vit dans des villes
- Les villes prennent leurs responsabilités
 - Densification pour éviter le mitage des paysages et des territoires
 - Mesures pour lutter contre les changements climatiques
- Les villes sont un échelon pertinent pour agir sur les déterminants sociaux, environnementaux et économiques de la santé

Facteurs d'influence sur la santé



Volontés politiques lausannoises

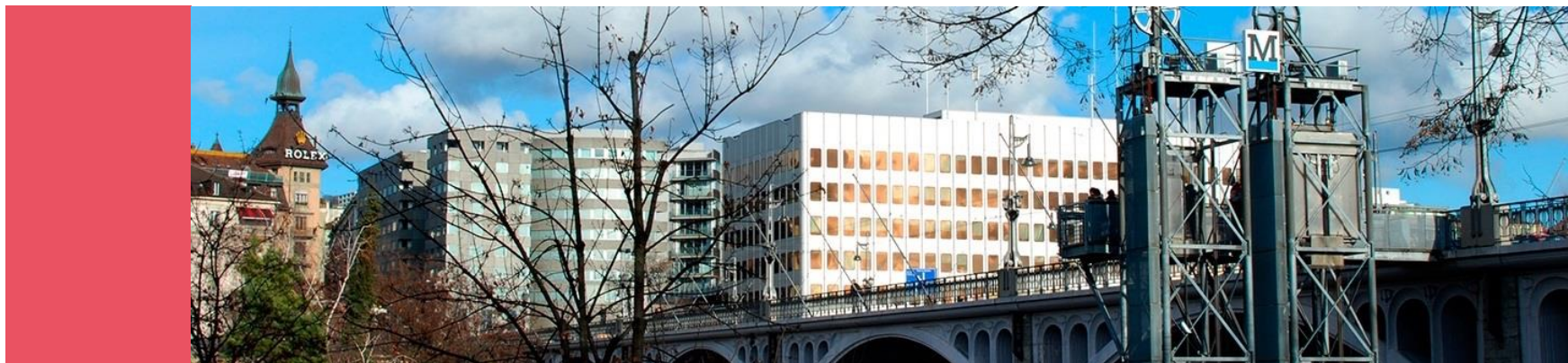
- Engagement de la Ville de Lausanne à mener une politique publique proactive en matière de santé, notamment à la suite de 3 postulats (Rapport-préavis N° 2017/43)
 - ▶ « La santé des populations, c'est aussi l'affaire des Villes ! », Mme Natacha Litzistorf (2010)
 - ▶ « Doter le Nord-Ouest lausannois d'un parcours santé (type piste vita) », Mme Sophie Michaud Gigon et M. Valéry Beaux (2012)
 - ▶ « Agir sur l'environnement construit pour la santé de toutes et tous », Mme Sophie Michaud Gigon et consorts (2015)
- Promotion de la santé comme axe stratégique de la stratégie durabilité 2021-2025 de la Ville
- Ancrage dans l'Agenda 2030 de l'ONU et les objectifs du développement durable (ODD)
 - ▶ 3^e ODD : permettre à toutes et tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être à tout âge

Vision : mettre en œuvre une politique de promotion de la santé et de prévention des maladies ambitieuse et transversale

- Donner une cohérence aux politiques, actions et mesures actuelles
- Combler les manques et lacunes des actions de la Ville
- Réduire les inégalités sociales
- Favoriser l'*empowerment* de la population
- Prendre en compte les besoins spécifiques des individus en fonction des phases de leur vie
- Diversifier les actions et agir sur l'ensemble des déterminants de la santé

Structuration de la démarche

- **2018** : Constitution d'un groupe de travail (GT), représentant 6 directions (sauf SIL)
- **2018** : Mise en place de collaborations avec experts, institutions (Promotion Santé Suisse et Unisanté) et labels / autres programmes (Commune en santé, Réseau Villes-santé de l'OMS, Global active city)
- **2018-2020** : Travaux préparatoires : bilan des actions communales et recommandations
 - ▶ **Label « Commune en santé » (Unisanté)**, pour le diagnostic terrain : inventaire des mesures existantes en faveur de la santé et un bilan de situation
 - ▶ **Bilan de l'action communale (Villes-Santé de l'OMS)**, pour les éléments stratégiques : analyse du dispositif actuel communal selon démarches méthodologiques
 - ▶ **Label « Global active city »**, pour l'activité physique : création d'une démarche complète de promotion de l'activité physique
- **2020-2022** : identification des axes stratégiques, à ancrer dans la politique communale par voie de préavis



2

Le Label Commune en santé

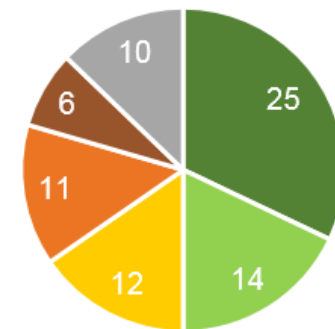
Fondement de l'outil

- **Fondement de l'outil**
 - Inventorier sur base volontaire les mesures de prévention et promotion de la santé en vue d'une labellisation
- **Méthodologie**
 - Classement des mesures selon 6 domaines d'actions
- **Forces de l'outil**
 - Organise la réflexion d'un domaine extrêmement large
 - Permet de bénéficier d'un accompagnement professionnel
 - Permet de structurer l'action et d'identifier les orientations futures
 - Reconnaît et valorise l'engagement

Bilan

- Première grande Ville à être labellisée
- Labellisation maximale de 3 étoiles en 2020
- Près de 250 mesures validées réparties en 79 groupes de mesures traitant de thématiques similaires
- Observations positives multiples :
 - richesse des 6 domaines d'action
 - grand nombre de mesures
 - couverture des différentes phases de vie et prise en compte des groupes vulnérables
 - complémentarité des mesures structurelles et comportementales
 - enjeux environnementaux, climatiques et de biodiversité

Répartition des paquets de mesures par domaine



- Politique communale
- Offres de loisirs
- Familles et solidarité
- Ecole
- Santé au travail
- Espaces publics

Sélection de recommandations

- Renforcer les mesures structurelles, plutôt que les comportementales
- Développer de manière conséquente l'axe santé mentale
- Porter une attention particulière à l'axe des dépendances (tabac, alcool, etc.) et aux autres comportements à risque
- Rédiger un plan de promotion de la santé
- Renforcer des phases de vie : grossesse, 1'000 premiers jours, parents célibataires, adultes isolés, projets intergénérationnels, groupes vulnérables
- Continuer à développer la nature et la végétalisation en ville
- Multiplier les espaces de détente et de rencontre interculturels et intergénérationnels



3

La participation

Ré-enchantement de la démocratie

- Mise en lumière de l'expertise d'usage sans occulter l'expertise professionnelle
- Complément des outils de démocratie directe
- *Empowerment*
- Plus grande égalité des chances

Lignes directrices

- Définition du niveau de participation pour savoir le partage du pouvoir
- Méthodes pour pallier l'effet «celui qui parle le plus fort»
- Règles du jeu claires et contraintes afin de ne pas décevoir
- Principe de responsabilités communes, mais différenciées
- Heures et lieux adaptés, tout comme une théâtralisation réfléchie
- Métabolisation et transposition de la parole donnée
- Restitution de la parole donnée

Enseignements

- Professionnaliser la participation
 - Pas de participation alibi
 - Ne pas surestimer la représentativité ni la taille de l'échantillon
 - Éviter l'angélisme
 - Halte à la liste au Père Noël
 - Trouver la juste place du Parlement
 - Se souvenir de la «théorie des chats errants»
- *La participation, ça ne ralentit pas, ça ne coûte pas forcément cher et ça apporte toujours quelque chose!*